



Devoirs Faits

publié le 07/09/2020 - mis à jour le 14/09/2020

Descriptif :

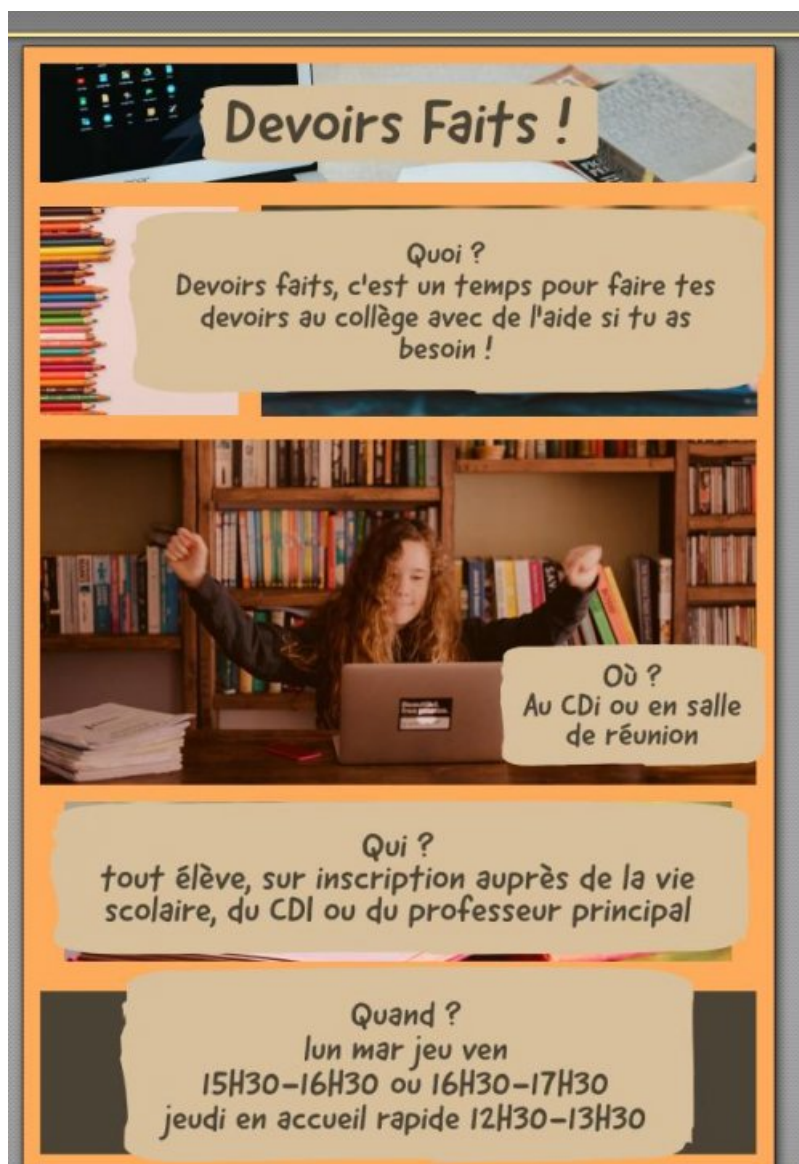
Le dispositif "Devoirs faits" débute cette semaine

Les élèves qui souhaitent faire leurs devoirs au collège avec l'aide de l'équipe éducative doivent s'inscrire auprès de la vie scolaire.

Le bulletin d'inscription doit être signé par les parents.

Il est disponible à la vie scolaire ou en pièce jointe de cet article.

L'élève s'engage à être présent aux créneaux auxquels il s'est inscrit.



Nouveau !

Un **accueil rapide** d'aide aux devoirs est également proposé **les midis de 12H30 à 13H30** en salle de réunion, pour résoudre un problème, comprendre un énoncé, faire un exercice...sur un temps qui peut être court. Pour ce créneau, aucune inscription n'est nécessaire.

Document joint



[bulletin_inscription-2](#) (PDF de 24.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.